

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

NATIXIS

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 4 653 020 308,80€
Siège social: 30, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.
542 044 524 R.C.S. Paris.

Rectificatif à la publication au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 26 avril 2010

sous les n° 10001342 et 10001343-bulletin n° 50.

Des erreurs matérielles s'étant glissées dans la version des comptes annuels publiés au bulletin des annonces légales obligatoires du 26 avril 2010, vous trouverez ci-après la version amendée de ces mêmes comptes ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

A. — Comptes annuels.

I. — Bilans sociaux comparés.

(En millions d'euros).

Actif	Cf. notes n°	2009	2008	2007
Caisse, Banques centrales, CCP	3	3 497	857	175
Effets publics et valeurs assimilées	3	30 329	23 161	20 566
Créances sur établissements de crédit	3	97 911	96 038	132 333
Dont activité institutionnelle :	23			83
Opérations avec la clientèle	4	73 281	83 320	92 113
Dont activité institutionnelle :	23	512	407	354
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	31 974	61 966	58 917
Actions et autres titres à revenu variable	5	14 196	17 219	34 080
Participations et autres titres détenus à long terme	7	10 258	9 644	9 385
Parts dans les entreprises liées	7	15 279	14 760	12 788
Crédit bail	4			
Location simple	4			
Immobilisations incorporelles	12	392	181	1 012
Immobilisations corporelles	12	182	202	188
Capital souscrit non versé				
Actions propres	7	19	67	108
Autres actifs	13	19 857	28 841	26 392
Comptes de régularisation	13	22 704	21 408	23 951
Total actif		319 879	357 664	412 008

Passif	Cf. notes n°	2009	2008	2007
Banques centrales, CCP	14	208	653	1 405
Dettes sur établissements de crédit	14	100 574	105 553	137 318
Dont activité institutionnelle :	23	55	72	155

Opérations avec la clientèle	15	46 371	53 157	48 153
Dont activité institutionnelle :	23	743	665	605
Dettes représentées par un titre	16	71 810	75 209	109 519
Autres passifs	17	53 591	72 990	70 209
Comptes de régularisation	17	15 343	17 917	15 916
Dont activité institutionnelle :	23			1
Provisions (risques et charges)	18	3 208	3 427	2 019
Dettes subordonnées	19	15 550	13 489	10 607
Fonds pour risques bancaires généraux				
Capitaux propres hors FRBG		13 224	15 269	16 862
Capital souscrit	21	4 653	4 653	1 955
Prime d'émission	21	10 477	15 531	14 912
Réserves	21	115	115	415
Ecart de réévaluation				
Provisions règlementées et subventions d'investissement	20	25	24	47
Dont activité institutionnelle :	23	3	2	25
Report à nouveau	21			
Résultat de l'exercice		-2 046	-5 054	-467
Total passif		319 879	357 664	412 008

Hors Bilan	Cf. notes n°	2009	2008	2007
Engagements reçus :				
Engagements de financement	37	15 002	13 623	3 957
Engagements reçus d'établissements de crédit		13 622	13 176	3 892
Engagements reçus de la clientèle		1 380	447	65
Engagements de garantie	37	19 270	39 791	38 680
Engagements reçus d'établissements de crédit		12 880	35 202	34 066
Engagements reçus de la clientèle		6 390	4 589	4 614
Dont activité institutionnelle :	23	8	24	103
Engagements sur titres	37	3 944	2 031	3 360
Autres engagements reçus	37	8 178	9 918	11 161
Hors Bilan - Engagements donnés :				
Engagements de financement	37	56 797	44 647	45 433
Engagements en faveur d'établissements de crédit		18 218	8 652	3 002
Engagements en faveur de la clientèle		38 579	35 995	42 431
Engagements de garantie	37	26 231	26 720	31 556
Engagements en faveur d'établissements de crédit		6 613	3 704	3 638
Engagements en faveur de la clientèle		19 618	23 016	27 918
Dont activité institutionnelle :	23			
Engagements sur titres	37	3 860	3 486	2 816
Autres engagements donnés	37	31 208	17 307	15 226

II. — Comptes de résultats sociaux comparés.

(En millions d'euros).

	Cf. Notes n°	2009	2008	2007
Intérêts et produits assimilés	24	21 363	17 120	17 668

Sur opérations avec les établissements de crédit		14 301	10 198	8 637
Sur opérations avec la clientèle		2 349	4 866	4 801
Sur opérations de crédit bail		0	0	0
Sur opérations de location simple		0	0	0
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		1 266	1 296	3 093
Autres intérêts et produits assimilés		3 447	760	1 137
Intérêts et charges assimilées	25	-24 598	-16 508	-18 689
Sur opérations avec les établissements de crédit		-19 800	-10 148	-9 520
Sur opérations avec la clientèle		-659	-1 942	-3 356
Sur opérations de crédit bail		0	0	0
Sur opérations de location simple		0	0	0
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		-1 415	-4 366	-4 844
Autres intérêts et charges assimilées		-2 724	-52	-969
Revenus des titres à revenu variable	26	1 015	1 417	1 078
Commissions (produits)	27	2 126	745	798
Commissions (charges)		-1 539	-361	-347
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	28	3 582	-2 668	2 274
Solde des opérations sur titres de transaction		1 891	-1 914	2 113
Solde des opérations de change		713	813	396
Solde des opérations sur instruments financiers		978	-1 567	-235
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement	29	-6	-1 194	-789
Autres produits d'exploitation bancaire	30	102	169	141
Autres charges d'exploitation bancaire		-162	-157	-135
Produit net bancaire		1 883	-1 437	1 999
Charges générales d'exploitation	31	-1 943	-2 025	-1 915
Frais de personnel		-1 013	-1 090	-984
Autres frais administratifs		-930	-935	-931
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-199	-947	-60
Résultat brut d'exploitation		-259	-4 409	24
Coût du risque	32	-1 556	-983	-175
Résultat d'exploitation		-1 815	-5 392	-151
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	33	-373	164	-452
Résultat courant avant impôt		-2 188	-5 228	-603
Résultat exceptionnel		0	0	0
Impôt sur les bénéfices	34	141	175	142
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées	20	1	-1	-5
Résultat de l'exercice		-2 046	-5 054	-466

III. — Annexes aux comptes sociaux.

Note 1. — Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Les comptes individuels de Natixis sont établis et présentés dans le respect des règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC) et du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF).

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2000-03 modifié relatif aux états de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF.

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

1. Prêts à la clientèle et aux établissements de crédit. — Les prêts sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors bilan dans la catégorie "Engagements de financement". Une distinction est opérée entre les crédits sains et les crédits douteux.

Dépréciations individualisées. — Lorsqu'il survient un risque de non recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs, des dépréciations ou des provisions sont dotées au compte de résultat, au poste "coût du risque". Ces dépréciations sont déterminées sur la base d'examen trimestriels, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Le montant des dépréciations est calculé par différence entre la valeur nette comptable du prêt et les sommes estimées recouvrables actualisées au taux d'intérêt effectif d'origine du contrat de prêt.

L'identification et la comptabilisation des créances douteuses sont effectuées conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-03 modifié. Ce règlement et l'avis du comité d'urgence du CNC du 18 décembre 2003 définissent les modalités de classification en créances douteuses et de passage des encours douteux en encours douteux compromis.

Sont considérées comme douteuses compromises les créances pour lesquelles la déchéance du terme a été prononcée, les créances issues de restructuration pour lesquelles le débiteur est à nouveau en défaut ainsi que les créances classées en douteux depuis plus d'un an dès lors qu'un passage en perte est envisagé.

D'autre part, Natixis a retenu de constater en PNB l'amortissement des décotes des créances restructurées et la reprise des dépréciations des créances douteuses compromises liées au passage du temps.

En application de la réglementation bancaire :

– Les intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont portés en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés sous cette rubrique lors de leur encaissement.

– Les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six et neuf mois, sont également dépréciés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement.

– Par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à déprécier le risque en capital.

Dépréciations au titre du risque de crédit non affecté individuellement. — Les actifs financiers ne présentant pas de risque de crédit individuellement affecté sont inclus dans des portefeuilles présentant des risques homogènes par secteur d'activité ou par pays.

Ces secteurs font l'objet de revues trimestrielles qui conduisent, le cas échéant, à inclure dans l'assiette provisionnable des encours sains relatifs à des pays ou à des secteurs d'activité pour lesquels la situation économique laisse présager des difficultés.

Pour chacun de ces groupes, il est recherché l'existence d'un indice objectif de dépréciation reposant sur des données observables indiquant une diminution probable des flux de trésorerie recouvrables estimés pour ce groupe d'actifs. Si un indice objectif de dépréciation est observé, alors les encours formant ce groupe d'actifs font l'objet de la comptabilisation d'une dépréciation collective constatée au passif du bilan. Un actif appartenant à ce groupe qui viendrait à être provisionné de manière individuelle (risque affecté individuellement) est exclu de l'assiette de calcul de la dépréciation collective.

La méthode de calcul de la dépréciation est celle de la perte attendue (« expected loss ») calculée à maturité du dossier.

Les encours mis sous surveillance, pour lesquels un défaut Bâle II a été identifié, font l'objet d'une dépréciation sur base collective dès lors qu'ils ne sont pas dépréciés sur base individuelle.

2. Portefeuille titres. — Les règles suivantes, conformément aux dispositions du règlement n°90-01 modifié du Comité de la réglementation bancaire relatif à la comptabilisation des opérations sur titres sont applicables quel que soit le support juridique utilisé (action, obligation, bon du trésor, certificat de dépôt, billet à ordre négociable, titre de créance négociable, etc.).

Les titres sont classés en fonction de leur nature et de l'objet économique de leur détention dans l'une des catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titre de l'activité de portefeuille, titre d'investissement, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

— Titres de transaction : il s'agit des titres acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme, des titres détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché et des titres acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille de transaction. Lors de leur classement initial, ces titres sont négociables sur un marché actif, et les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale. En date d'acquisition, les titres de transaction sont comptabilisés au prix de transaction intérêts courus compris le cas échéant. Les frais de transaction sont comptabilisés directement en charges. A chaque date d'arrêté comptable, ils sont évalués en valeur de marché et le solde global des écarts d'évaluation est porté au compte de résultat.

— Titres de placement : sont considérés comme des titres de placement, les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées. Ils sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition, coupons courus exclus, et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. Ils sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas de leur valeur comptable ou de leur prix de marché. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

— Titres de l'activité de portefeuille "TAP" : relèvent d'une activité de portefeuille les investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer le gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice. C'est notamment le cas des titres détenus dans le cadre d'une activité de capital-risque. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour que leur valeur au bilan n'excède pas leur valeur d'utilité (valeur de transaction récente, valeur de rentabilité, valeur boursière ou autre méthode de valorisation retenue lors de l'acquisition).

— Titres d'investissement : les titres d'investissement sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance. Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition frais d'acquisition et coupons courus exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à leur date de remboursement.

Conformément aux prescriptions réglementaires, les moins-values latentes ne font pas l'objet d'une dépréciation sauf s'il existe une forte probabilité de les céder avant l'échéance en raison de circonstances nouvelles et sans préjudice des dépréciations à constituer en application des dispositions du règlement CRC 2002-03 modifié s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres (coût du risque). Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

— Autres titres détenus à long terme : ce portefeuille de titres est constitué par les investissements réalisés par Natixis sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

— Titres de participation : les titres de participation sont constitués des participations pour lesquelles Natixis dispose d'une influence notable sur les organes d'administratives des sociétés émettrices et des participations présentant un caractère stratégique pour le développement des activités de Natixis. Ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'utilité à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. La valeur d'utilité à la date d'arrêté est déterminée en fonction de critères tels que l'actif net réévalué et la rentabilité des sociétés concernées.

— Parts dans les entreprises liées : les parts dans les entreprises liées sont constituées d'actions et autres titres à revenus variables détenus dans les entreprises liées pour lesquelles Natixis dispose d'un contrôle exclusif, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans le groupe Natixis. Natixis a procédé pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2009 à une évaluation des titres de ses filiales consolidées. La méthode d'évaluation retenue est la méthode de la valeur actuelle nette des flux futurs de trésorerie. Cette méthode s'appuie sur l'établissement de business plans élaborés par le management des principales filiales et validés par la Direction générale de Natixis.

Le taux d'actualisation des flux futurs de trésorerie est, filiale par filiale, la résultante :

- d'une moyenne de taux de rendement de l'OAT 10 ans
- de la prime de risque du marché sur lequel intervient la filiale
- d'un Bêta tel qu'il ressort d'un échantillon de sociétés comparables.

Les résultats de cette méthode ont été confrontés avec les méthodes usuelles de comparaison boursière ou d'actif net réévalué aux fins de validation complémentaire.

Natixis est amené à détenir ses propres actions au titre d'opérations de régularisation du cours de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité. Dans ce cadre, ces titres sont comptabilisés en titres de transaction et suivent les règles applicables à cette catégorie de titres.

D'autre part, les actions propres détenues dans le but d'une attribution aux salariés sont classés dans la catégorie titres de placement et suivent les règles applicables à cette catégorie.

Les revenus, corrections de valeur et résultats de cession des portefeuilles-titres sont comptabilisés de la manière suivante :

- Les produits des titres à revenu variable sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.
- Les produits des titres à revenu fixe sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.

Les corrections de valeur et résultats de cession des titres sont enregistrés dans des rubriques spécifiques selon leur portefeuille d'appartenance :

- en produit net bancaire pour les titres de transaction, titres de placement et titres de l'activité de portefeuille,
- en coût du risque d'une part, lorsque les corrections de valeur correspondent à un risque de contrepartie, en gains ou pertes sur actifs immobilisés

d'autre part, pour les corrections de valeur correspondant à un risque de marché et pour l'ensemble des résultats de cession portant sur les titres d'investissement

– en gains ou pertes sur actifs immobilisés pour les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme.

En application du CRC n° 2008-17 les reclassements depuis la catégorie « Transaction » vers les catégories « Placement » et « Investissement » et depuis la catégorie « Placement » vers la catégorie « Investissement » sont autorisés dans des situations exceptionnelles de marché nécessitant un changement de stratégie ou lorsque ceux-ci ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociable sur un marché actif.

Le règlement autorise les établissements à céder tout ou partie des titres reclassés dans la catégorie des « titres d'investissement » dès lors que sont vérifiées les deux conditions suivantes :

- le reclassement a été motivé par une situation exceptionnelle,
- le marché est redevenu actif pour ces titres.

Natixis n'a pas procédé dans ses états financiers individuels à de tels reclassements.

3. Immobilisations corporelles et incorporelles. — Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunts encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une période de construction ou d'adaptation. Les logiciels créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût direct de développement, qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables à leur production et à leur préparation dès lors qu'ils remplissent les critères d'immobilisation.

Postérieurement à leur acquisition, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Dès lors qu'elles sont en état d'être utilisées selon les modalités prévues par Natixis, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire ou dégressif quand ce dernier correspond à l'amortissement économique. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable lorsque celle-ci peut être évaluée de façon fiable.

Conformément aux principes applicables, un plan d'amortissement spécifique est défini pour chaque composant significatif d'une immobilisation corporelle ayant une durée d'utilité ou un rythme de consommation des avantages futurs différents de ceux de l'immobilisation prise dans son ensemble. Pour les immeubles d'exploitation et de placement, Natixis a retenu les composants et les durées d'amortissement suivants :

Terrains :	non amortissable
Façades non destructibles :	non amortissable
Façades, couverture, étanchéité :	20 à 40 ans
Fondations, ossatures :	30 à 60 ans
Ravalement :	10 à 20 ans
Equipements techniques :	10 à 20 ans
Aménagements intérieurs :	8 à 15 ans

Les autres catégories d'immobilisations corporelles sont amorties sur la durée d'utilité des biens considérés, celle-ci se situant généralement dans une fourchette allant de 5 à 10 ans.

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, inférieure à 5 ans dans la majorité des cas. Les logiciels générés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité ne pouvant excéder 15 ans.

4. Dettes subordonnées. — Ce poste regroupe des titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement, en cas de liquidation, n'intervient qu'après le désintéressement des autres créanciers.

Lorsque des titres subordonnés à durée indéterminée sont assimilés à des titres amortissables, chaque paiement d'échéance a été décomposé en une fraction d'amortissement venant en élément soustractif du montant nominal et une fraction d'intérêts qui figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilés.

5. Instruments financiers à terme fermes et conditionnels pour compte propre de Natixis. — Le montant notionnel de ces instruments est inscrit au hors bilan à des fins de suivis interne et réglementaire mais ne figure pas parmi les engagements de hors bilan publié. L'information concernant ces instruments est disponible dans les notes annexes.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon les instruments et les intentions d'origine (opérations de couverture ou de marché) :

Opérations d'échange de taux. — Ces opérations sont réalisées selon quatre finalités :

- micro-couverture (couverture affectée)
- macro-couverture (gestion globale de bilan)
- positions spéculatives
- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction

Les gains ou pertes réalisés sur opérations de couverture affectées sont rapportés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert.

Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet la couverture et la gestion du risque de taux global de Natixis sont inscrits prorata temporis. Les gains et les pertes latents ne sont pas enregistrés.

Le traitement comptable des positions spéculatives est identique pour les intérêts. Par ailleurs, les moins-values latentes constatées en date d'arrêté par rapport à la valeur de marché des contrats, sont enregistrées en résultat par voie de provision.

La dernière catégorie fait l'objet d'une évaluation instrument par instrument à la valeur du marché. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat. L'évaluation est corrigée des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des charges de gestion futures afférentes aux contrats.

Opérations d'échange de devises. — Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

Les opérations de change à terme de couverture font l'objet d'un enregistrement prorata temporis en compte de résultat soit sous forme de report et déport lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre de l'activité commerciale, soit sous forme d'intérêts courus lorsqu'elles ont vocation à couvrir des actifs ou des passifs à long terme en devises.

Options (taux, change, actions) et contrats à terme. — Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés en résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges afférents à l'élément couvert.

Dans le cas des opérations hors couverture, les positions sur une classe d'options ou de contrats à terme sont revalorisées en date de situation à la valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont directement inscrites en compte de résultat. S'il s'agit de produits traités sur des marchés de gré à gré, une éventuelle décote constatée sur la valeur de marché au titre du risque de modèle ou de l'incertitude affectant les paramètres est enregistrée en résultat par voie de provision sur instruments financiers.

Activité institutionnelle. — Les engagements susceptibles d'être pris dans ce cadre vis-à-vis des banques octroyant directement des crédits export financés en devises, pour leur garantir une stabilisation du taux de leurs ressources, ne figurent pas au hors bilan publié. Les charges et produits sur opérations relevant de l'activité institutionnelle (swaps et garanties de stabilisation de taux) sont directement imputés ou versés au Trésor Public selon les modalités fixées conventionnellement avec celui-ci.

6. Avantages du personnel. — Les avantages dont bénéficie le personnel sont classés en quatre catégories :

- « les avantages à court terme », tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement et les primes payables dans les douze mois à la clôture de l'exercice ;
- « les indemnités de fin de contrat de travail », qui doivent être comptabilisées dès lors que l'employeur s'est engagé fermement à verser des indemnités pour départ à la retraite d'un salarié à l'initiative de l'entreprise avant la date normale de départ en retraite ou dans le cadre d'une offre de départ volontaire ;
- « les avantages postérieurs à l'emploi », tels que les régimes de retraite, les régimes de retraite complémentaire de pension bancaire, les indemnités de fin de carrière et les autres prestations contractuelles bénéficiant au personnel retraité ;
- « les autres avantages à long terme », comprenant notamment les médailles du travail et les rémunérations différées de plus de douze mois versées en numéraire.

Les avantages à court terme sont comptabilisés en charge au cours de la période à laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants à la contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Lorsque l'employeur s'y est engagé formellement, les indemnités de fin de contrat de travail font l'objet d'une provision.

Natixis distingue parmi les avantages postérieurs à l'emploi :

- les régimes à cotisations définies, pour lesquels l'entreprise n'est pas engagée sur un niveau de prestations ;
- les régimes à prestations définies pour lesquels Natixis s'engage (de manière formelle ou implicite) sur un montant ou un niveau de prestations.

Les cotisations appelées au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. La valeur des actifs éventuels de couverture est déduite de l'engagement ainsi déterminé pour constituer la provision enregistrée au passif du bilan. Cette évaluation est réalisée régulièrement par des actuaires indépendants.

Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées au 31/12/2009 sont :

- Taux d'actualisation : 3,57 %
- Taux d'inflation : 1,80 %
- Taux de rendement attendu des actifs : 3,45 %
- Taux attendu d'augmentation des salaires : 4,10 %
- Taux d'évolution des coûts médicaux : 4,30 %
- Durée de vie active moyenne des salariés (en année) : 13

En application de la méthode du corridor retenue par Natixis, la fraction des écarts actuariels qui, en valeur absolue, est inférieure à la plus grande des deux valeurs suivantes (i) 10% de la valeur actualisée de l'engagement et (ii) 10% de la juste des actifs de couverture à la fin de l'exercice précédent, n'est pas comptabilisée. En revanche, la fraction excédant ce corridor est amortie sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiaires du régime concerné.

En cas de modifications de régime existant ou de mise en place d'un nouveau régime, le coût des services passés est étalé en résultat sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

Le montant de la provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actuarielle de l'engagement au titre des régimes à prestations définies :

- minorée du coût des services passés non encore comptabilisés en résultat,
- minorée ou majorée des écarts actuariels non comptabilisés résultant :
 - des ajustements d'expérience liés aux variables démographiques ;
 - des évolutions des hypothèses actuarielles ;
 - des différences constatées entre le rendement réel et le rendement attendu des plans d'actifs de couverture ;
- minorée de la valeur de marché des actifs venant en couverture des engagements.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits acquis par les bénéficiaires au cours de la période,

- le coût financier correspondant à la désactualisation de l'engagement,
- le rendement attendu des actifs de couverture,
- l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés,
- les effets de réductions et liquidations de régimes.

Les autres avantages à long terme sont évalués selon une méthode actuarielle identique à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies à l'exception près des écarts actuariels pour lesquels la méthode du corridor ne s'applique pas et des coûts des services passés qui sont comptabilisés directement en charges.

7. Rémunérations différées des professionnels des marchés. — La part de la rémunération variable, attribuée aux professionnels des marchés financiers au titre de l'exercice de référence 2009 et qui est différée, représente plus de 50% en moyenne des rémunérations variables attribuées, conformément aux dispositions de l'arrêté du 5 novembre 2009 et des normes professionnelles adoptées par la Fédération bancaire française le 5 novembre 2009.

Ces rémunérations seront réglées suivant deux formes :

- une partie sera réglée en trésorerie indexée sur la valeur de l'action Natixis. Un tiers des unités seront réglées en mars 2011, un autre tiers en mars 2012 et un dernier tiers en mars 2013 ;
- une autre partie sera réglée en actions Natixis : un tiers en mars 2011, un tiers en mars 2012 et un autre tiers en mars 2013. La livraison des actions sera suivie d'une période de conservation de deux ans.

Ces rémunérations ne seront payées qu'à la condition de remplir des critères de présence et de performance.

8. Opérations libellées en devises. — Les créances, dettes et engagements de hors bilan libellés en devises, sont convertis en euros aux cours en vigueur à la date d'arrêt des comptes. La différence de change est directement inscrite en résultat.

En revanche, les différences de change mises en évidence lors de la conversion des emprunts bénéficiant de la garantie de change de l'Etat ou afférentes à l'activité institutionnelle sont inscrites en comptes de régularisation.

9. Dispositif de garantie des actifs de GAPC. — Le 12 novembre 2009, a été mis en place un dispositif de protection des actifs d'une partie des portefeuilles de GAPC par BPCE avec un effet rétroactif au 1er juillet 2009. Ce mécanisme de garantie a permis à Natixis de libérer une part importante des fonds propres alloués aux actifs cantonnés et de se prémunir contre les risques de pertes de ces portefeuilles postérieures au 30 juin 2009. Ce dispositif de protection s'articule autour de deux mécanismes :

- une sous participation en risque revêtant les caractéristiques d'une garantie financière et couvrant 85% du nominal des actifs comptabilisés dans les catégories « Titres d'investissements », « Titres de transaction », « Titres de placements » et « Créances ». Par cette garantie Natixis est indemnisée dès le premier euro de défaut et à hauteur de 85% du montant de défaut ;
- deux TRS (Total Return Swap), l'un en euros et l'autre en dollars, transférant à BPCE 85% des résultats comptabilisés depuis le 1er juillet 2009. Les instruments couverts par les TRS sont représentés en majorité par des titres classés en titres de transaction et dans une moindre mesure par des titres classés en titres de placement. En parallèle, Natixis achète auprès de BPCE une option lui permettant de récupérer dans 10 ans, si celle-ci est exercée, la performance nette positive de ce portefeuille moyennant le paiement d'une prime.

10. Résultat exceptionnel. — Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

11. Impôt sur les sociétés. — La charge d'impôt de l'exercice correspond à l'impôt exigible, au taux de 34,43 % et au taux en vigueur localement pour les succursales étrangères.

Note 2. – Changements de méthodes comptables et comparabilité des comptes.

Natixis a appliqué à compter du 1er janvier 2009 :

— le règlement CRC n° 2009-04 du 3 décembre 2009 afférent à la valorisation des swaps et modifiant le règlement n° 90-15 du Comité de la réglementation bancaire relatif à la comptabilisation des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises

Ce texte n'a pas d'impact sur les états financiers établis au 31 décembre 2009.

Note 3. – Operations interbancaires et assimilées.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Caisse, CCP, banques centrales	3 497	857	175
Effets publics et valeurs assimilées	30 329	23 161	20 566
Titres de transaction	26 929	22 660	19 740
Titres de placement	3 144	263	430
Dont créances rattachées	11	2	11
Dont dépréciations		0	-1
Titres d'investissement	256	238	396
Dont créances rattachées	2	4	6
Dont dépréciations	64		
Créances sur établissements de crédit	97 911	96 038	132 333
A vue	7 288	6 678	12 948
Dont créances rattachées	1	9	4
Dont créances douteuses	2	237	1
Dont dépréciations des créances douteuses	-2	-123	-1
A terme (*)	90 623	89 360	119 385

Dont créances rattachées	263	718	1 575
Dont créances douteuses	263	216	36
Dont dépréciations des créances douteuses	-194	-122	-21
Operations interbancaires et assimilées	131 737	120 056	153 074
(*) Dont créances subordonnées :			214
Saines	160	618	565
Douteuses	0	0	0
Créances rattachées	0	0	5
(*) Dont titres reçus en pension livrée :	41 854	38 017	76 696
Dont créances rattachées	48	236	1 032

Note 4. – Operations avec la clientèle et opérations de crédit-bail et assimilées.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Comptes ordinaires débiteurs	3 963	3 977	4 688
Dont créances rattachées	6	17	23
Dont créances douteuses	457	236	169
Dont dépréciations des créances douteuses	-147	-86	0
Créances commerciales	319	345	553
Dont créances rattachées		0	5
Dont créances douteuses	78	81	8
Dont dépréciations des créances douteuses		-5	0
Autres concours à la clientèle	68 999	78 998	86 872
Crédits de trésorerie et à la consommation	25 079	34 010	32 008
Dont créances rattachées	61	187	83
Crédits à l'équipement	2 525	2 979	3 095
Dont créances rattachées	8	16	11
Crédits à l'export	1 760	1 395	1 111
Dont créances rattachées	15	34	7
Crédits à l'habitat	607	547	462
Dont créances rattachées		2	0
Titres reçus en pension	10 319	10 526	18 527
Dont créances rattachées	5	34	5
Prêts subordonnés	783	309	579
Dont créances rattachées	3	5	6
Dont créances douteuses		0	0
Dont dépréciations des créances douteuses		0	0
Autres crédits	27 926	29 232	31 090
Dont créances rattachées	102	225	396
Dont créances douteuses	3 152	766	432
Dont dépréciations des créances douteuses	-1 085	-574	-431
Operations avec la clientèle	73 281	83 320	92 113
Crédit bail mobilier	0	0	0
Encours	0	0	0
Biens temporairement non loués et créances douteuses			
Créances rattachées			
Dépréciations des biens			
Dépréciations des créances douteuses			

Location simple	0	0	0
Encours	0	0	0
Biens temporairement non loués et créances douteuses			
Créances rattachées			
Dépréciations des biens			
Dépréciations des créances douteuses			
Operations de crédit-bail et assimilées	0	0	0

Note 5. – Obligations, actions et autres titres a revenu fixe et variable.

	2009				2008				2007
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Total	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Total	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe									
Valeur brute (1)	13 675	16 021	3 047	32 743	39 095	19 101	4 194	62 390	58 863
Primes / décotes		-5		-5		0	0	0	-31
Créances rattachées	6	65	43	114	2	168	61	231	284
Dépréciations		-863	-15	-878		-642	-13	-655	-199
Valeur nette comptable	13 681	15 218	3 075	31 974	39 097	18 627	4 242	61 966	58 917
Actions et autres titres à revenu variable									
Valeur brute	12 806	1 485		14 291	15 729	1 606		17 335	34 772
Créances rattachées				0	0	0		0	-121
Dépréciations		-95		-95	0	-116		-116	-571
Valeur nette comptable	12 806	1 390		14 196	15 729	1 490		17 219	34 080

(1) Pour ces catégories de titres, les valeurs brutes indiquées dans les colonnes « titres de placement » et « titres d'investissement » correspondent à la valeur de remboursement

— Transfert de catégorie de titres : Il n'y a pas eu de transfert de catégorie de titres sur l'exercice 2009,

— Plus et moins-values latentes :

	2009				2008			
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Total	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe :								
Plus values latentes	2 837	295	16	3 148	228			228
Moins values latentes	-9	-863	-275	-1 147		-1 719	-44	-1 763
Actions et autres titres à revenu variable								
Plus values latentes	5	1		6				0
Moins values latentes	-9	-158		-167	-18	-145		-163

Note 6. – Encours douteux, compromis et dépréciations.

(En millions d'euros)	2009		2008		2007	
	Douteux non compromis	Douteux compromis	Douteux non compromis	Douteux compromis	Douteux non compromis	Douteux compromis
Etablissements de crédit	52	17	92	117	15	0
Créances	176	89	173	281	18	18
Dépréciations	-124	-72	-81	-164	-3	-18
Clientèle	2 387	67	395	23	189	15
Créances	3 310	376	759	325	311	324
Dépréciations	-923	-309	-364	-302	-122	-309
Encours douteux et compromis nets	2 439	84	487	140	204	15

Note 7. – Parts dans les entreprises liées, participations,
autres titres détenus à long terme et actions propres.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Participations	10 140	9 503	9 236
Encours	10 157	9 509	9 241
Avances en comptes courants	26	25	25
Ecart de conversion	0	2	2
Dépréciations	-43	-33	-32
Titres prêtés	0	0	0
Autres titres détenus à long terme	118	141	149
Encours	202	184	171
Avances en comptes courants		0	0
Ecart de conversion		0	0
Dépréciations	-84	-43	-22
Titres prêtés		0	0
Créances rattachées	0	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	10 258	9 644	9 385
Parts dans les entreprises liées	15 279	14 760	12 788
Encours	15 202	14 696	12 696
Avances en comptes courants	9	10	6
Ecart de conversion	188	149	187
Dépréciations	-120	-95	-101
Titres prêtés	0	0	0
Créances rattachées	0	0	0
Parts dans les entreprises liées	15 279	14 760	12 788
Actions propres	19	67	108
Transaction	17	8	17
Placement (*)	2	59	91
Titres prêtés	0	0	0
Immobilisations financières (*)	0	0	0
Actions propres	19	67	108
(*) Dont dépréciations	0	0	0

Note 8. – Inventaire des titres en portefeuille.

Montants En Euros	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
I. Parts dans les entreprises liées :		
A) Etablissements Bancaires, Sociétés De Crédit :		
Natixis Marco	100 017 000	1 000 170 000,00
Natixis Luxembourg SA	5 911 509	750 716 884,66
Natixis Lease	16 702 627	400 109 148,35
Caceis Sas	2 259 094	281 568 049,74
Ixis Cmna International Holdings Inc.	95 191	280 546 519,28
Natixis Transport Finance	1 244 314	177 127 048,32
Natixis Bleichroeder Ex Arnhold Bleichroeder Inc.	100	167 292 491,43
Nexgen Financial Holdings Ltd	100 000 000	154 130 497,39
Natixis Innov	15 006 000	150 060 000,00
Natixis Algérie	9 182 732	94 312 022,06

Natixis Interepargne	555 655	57 053 104,13
Natixis Securities Ex Ixis Securities	14 165	48 113 179,35
Natixis Paiements	8 147 761	47 172 237,40
Natixis Moscow	111 618	36 743 030,55
Natixis Brasil Sa	87 999 999	34 278 265,07
Natixis Coficine	111 310	31 499 782,26
Natixis Funding	4 503 630	28 191 965,61
Natixis Australia Pty Ltd	25 000 000	15 887 716,54
CFDI	29 994	4 572 555,82
IFCIC - Institut Financement Cinema Et Ind.Cult	28 473	434 068,08
B) Etablissements Financiers :		
Natixis North America	24 858	1 670 962 943,19
Natixis Private Equity	25 462 288	714 296 497,09
Sas Val A	1 672 000	282 160 453,47
Ixis Cmna - Australia - Holdings Inc. Macquarie	34	142 651 610,79
IXIS CMNA – Australia - Holdings N°2 St Georges	111	76 432 688,93
Natixis Foncière Ex SPAFICA	42 822	63 472 905,24
Natixis Asia Limited	400 000 000	39 585 925,66
Natixis Commodity Markets Ltd	20 000 000	24 037 340,85
Nybeq Llc		14 284 786,96
Natixis Abm Corp.	100	10 028 858,60
Nbp Preferred III	11 500	7 982 507,90
Slib	498 628	7 978 201,73
Emery Bay North Llc		7 094 080,14
Nbp Preferred II	10 000 000	6 941 311,21
Natixis Finance	165 000	2 558 077,01
Natixis Middle East Limited - Dubai	250 000	173 532,78
C) Divers		
Natixis Participations 1 Ex-NXBP-1	181 371	4 534 461 616,25
Coface Holding Ex SDGP 41	131 389 388	1 249 009 751,40
Natixis Assurances	14 505 445	1 021 911 278,70
Tolbiac Finance	32 812 499	328 124 990,00
Garbo-Invest - Ex Investima 20	325 500	325 500 000,00
Natixis Consumer Finance Ex Ecrinvest 11	21 739 641	217 396 430,00
Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC)	8 443 927	190 819 108,85
Natixis Private Banking	12 813 627	139 657 565,02
Natixis Immobilisations Exploitation	7 674 462	124 002 112,22
Cube Infrastructure Fund	217 123 333	116 430 889,26
Natixis Alternative Invest Intern Ex ICMOS	58 770	58 905 302,03
Investima 74 Ex Natixis Arbitrage	4 019 847	11 371 989,43
Contango Trading - Ex Ecrinvest 2	1 109 992	11 223 370,63
Reacomex	5 000	9 652 489,97
Invest Kappa Ex Linebourse Invest Kappa	576 134	8 220 774,76
Coface	59 924	7 193 710,53
Natixis Real Estate Feeder	7 120 000	7 120 000,00
Investima 32	713 600	6 935 033,00
Natixis Immobilisations Developpement	92 674	6 775 636,78
Investima 6 Sas	690 922	6 562 719,00

SCI Haussmann 90	1 809	2 757 802,72
Titres-cadeaux Ex ISSY SF2 2	247 000	2 460 894,87
SCI Altair 1	200	2 407 813,99
Investima 35	253 700	2 295 809,00
Investima 34	247 500	2 220 307,00
European Kyoto Fund	33 000	2 031 000,00
Investima 54 - Sas	190 950	1 909 500,00
Investima 31	186 200	1 862 000,00
Investima 25	182 132	1 821 320,00
Investima 26	182 100	1 821 000,00
Investima 53 - Sas	181 700	1 817 000,00
Investima 17	230 000	1 764 113,00
Investima 18	226 000	1 748 264,00
Investima 29	171 950	1 719 500,00
Investima 19	220 000	1 713 180,00
Investima 27	167 200	1 672 000,00
Investima 28	166 450	1 664 500,00
Natixis Participations Ex SD Conseil	74 994	1 640 137,57
Phoenix 3 Ex Investima 62 Sas	171 700	1 639 412,00
Investima 30	162 700	1 627 000,00
Natixis Servicos E Informaticoes Ltda	600 000	1 598 112,52
Phoenix 2 Ex Investima 61 SAS	166 700	1 590 389,00
Phoenix 4 Ex Investima 63 SAS	164 400	1 575 462,00
Crane 5 - Ex Investima 59 -SAS	154 700	1 479 881,00
Phoenix 1 Ex Investima 60 - SAS	150 700	1 428 546,00
CRANE 4 - SAS Ex Investima 58	145 200	1 378 865,00
Partecis	1 250	1 250 000,00
Crane 2 - Ex. Investima 56	132 700	1 248 943,00
Crane 3 - Ex. Investima 57	130 500	1 232 200,00
Invest Delta	14 994	1 228 582,06
Crane I - Ex. Investima 55	131 000	1 226 823,00
Investima 16	52 000	395 405,00
Investima 14	52 000	394 600,00
SCI Antin Haussmann	20	304 898,05
Lugdunum Gestion	7 995	289 653,21
Co-Assur	2 493	282 457,17
Natexis Securities Inc.	100	252 437,72
Invest Alpha	14 994	228 582,06
Invest Gamma	2 494	219 807,64
Spafic	2 494	163 142,04
D) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 150 000 Euros		1 539 951,20
E) Avances En Compte Courant		
SCI Altair 1		9 558 278,92
SCI Filloil Rousselle		1 134,60
F) Titres prêtés		71 331,12
G) Créances rattachées		

II. Participations et autres titres détenus a long terme :		
A) Etablissements Bancaires, Sociétés de Crédit		
CEP Ile-de-France - ex CEP IDF Paris	9 453 685	736 986 059,00
Bred-banque populaire	7 587 500	547 751 250,00
Cep Provence alpes corse	6 493 160	460 118 825,00
Cep Bretagne-pays de Loire	9 640 000	450 773 956,00
CEP Nord France Europe - ex Pas-de-Calais	5 328 405	432 646 518,00
CEP Rhône Alpes ex CEP Alpes	6 323 568	398 321 358,00
BP RIVES de PARIS	7 031 250	366 241 458,05
CEP Aquitaine Poitou Charente ex Aquitaine Nord	4 682 819	356 344 561,00
BP val de France - St Quentin en Yvelines	1 475 000	347 739 909,76
BP occitane - Toulouse	12 400 000	339 390 360,80
Casden-Banque Populaire	9 228 000	311 583 546,48
CEP Lorraine Champagne Ardenne - ex Lorraine	3 266 214	307 957 865,00
BP bourgogne Franche-Comté - Dijon	4 421 731	295 036 491,45
Cep Normandie	3 743 505	291 134 836,00
Cep bourgogne franche comté	3 941 342	285 007 282,00
CEP Loire Centre - ex Val de France Orléanais	3 261 614	270 194 391,00
BP Lorraine Champagne - Metz	6 656 250	266 058 343,75
CEP Midi Pyrénées	3 759 818	264 510 128,00
BP du Sud - Perpignan	28 920 135	232 879 055,30
CEP Picardie	2 375 260	221 069 764,00
CEP Cote d'Azur	2 937 919	214 099 058,00
CEP Auvergne Limousin	2 401 729	205 204 738,00
BP Atlantique - Nantes	3 858 846	205 023 200,08
BP des Alpes - Grenoble	4 081 250	198 597 656,50
BP de l'Ouest - Rennes	2 369 965	193 981 097,85
CEP Languedoc Roussillon	2 222 132	192 816 321,00
Crédit Coopératif	6 475 001	175 602 027,12
BP d'Alsace - Strasbourg	3 825 000	150 652 121,74
Lazard Ltd - Berm	6 999 800	138 565 928,57
BP Loire et Lyonnais - Lyon	2 382 353	136 667 399,22
BP du Sud-Ouest - Bordeaux	5 558 822	133 386 425,44
CEP Alsace	1 900 000	132 909 215,00
CEP Loire Drome Ardèche	2 188 769	131 534 779,00
BP Cote d'Azur - Nice	2 110 294	109 618 308,74
BP Centre Atlantique - Niort	12 271 750	109 512 854,48
BP du Nord - Lille	4 065 626	107 109 028,87
BP du Massif Central - Clermont-Ferrand	1 350 000	104 424 122,62
BP Provençale Et Corse - Marseille	2 173 438	102 556 618,60
Banco Finantia	12 765 844	24 311 111,14
OSEO Garantie	133 372	3 242 831,92
IKB Deutsche Industriebank	2 200 000	1 647 800,00
Wgz Bank	8 700	1 091 345,87
Vilc - Vietnam International Leasing	1 000 000	793 563,57
Eurotitrisation	1 273	226 321,70
Unigrains	6 825	207 681,09
B) Etablissements financiers		

Proparco	787 590	13 017 784,19
Banque Populaire Images 5	5 413	4 414 519,76
MTS Spa - Class A	9 511	3 062 542,00
Sofiproteol	41 313	711 448,01
LCH Clearnet limited	362 903	462 860,11
PAI Europe III-C FCPR	1 386 413	305 200,00
C) Divers		
Sicovam Holding - ex Soparsico	3 694	30 417 099,22
Fideppp - FCPR	24 735	27 618 500,00
Eurofideme 2	5 000	23 924 575,00
Natixis Altair It Shared Services ex Val E	2 449 916	22 832 936,26
Pentelia Limited	4 561 545	21 459 021,60
Eurazeo co-investment partners	19 044	11 878 357,66
PAI Europe V FCPR	274 750	11 636 601,00
PAI Europe IV-C FCPR	2 500 000	11 568 606,00
Embraer	273 120	10 492 370,08
RREEF	19 987 338	9 888 050,53
Colyzeo 2	18 814 871	8 859 207,00
Fourth Cinven Fund Ltd		8 307 892,30
Third Cinven Fund		7 359 507,89
Aedes Spa	37 955 307	6 314 273,68
PAI Europe IV General Partner Limited		6 265 500,00
Hines Pan European Core Fund	10 000 000	4 870 892,00
Industri Kapital 2004 Gp LP	5 607 077	4 348 577,38
Terra Firma Capital Partners III LP		3 702 734,89
Fideme - FCPR	929	3 539 490,00
Natexis investment Corp	3 217	2 552 930,38
Industri Kapital 2007	1 194 100	2 370 493,90
Systra	7 300	1 977 973,37
Advent		1 858 654,09
Fondations Capital I SCA ex MR SCA Sicar	60 424	1 487 700,00
Gie Spring Rain	17 599 140	1 350 861,60
Gie Vulcain Energie	91 712	1 334 190,70
Agro Invest Sas	14 754	1 112 008,00
Foncière Inea	26 900	999 873,00
Bridgepoint Europe IV LP	140 225	836 483,96
Porcher Industries	506	570 830,10
Gie les Jeunes Bois	503 080	503 074,70
Private Equity Investment		458 577,03
Sofrantem	15 002	388 822,74
Chicago Mercantile Exchange - CME		204 768,68
SWIFT S.C.R.L.	359	180 902,84
D) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 150 000 Euros		1 505 265,35
E) Avances en compte courant		
Informatique CDC		25 589 602,80
F) Titres prêtés		31 037,28
G) Créances rattachées		
III - Actions propres		

Natixis	5 169 677	18 920 063,44
Total des titres en portefeuille au 31 décembre 2009		25 556 447 267,11

Note 9. – Informations concernant le franchissement des seuils de participation dans
le capital de sociétés françaises durant l'exercice.

Le tableau ci-dessous a été établi conformément aux dispositions de l'article L 247-1 du code de commerce :

	%	Nombre d'actions au
	Au 31/12/2009	31/12/2009
Entrées en portefeuille :		
Compagnie européenne de garanties et cautions	100%	8 443 927
Eurofideme	60%	5 000
Banque populaire images 11	100%	15
Sorties du portefeuille :		
Natixis Pramex international		
NBP Invest		
Banque privée 1818		
Natixis Garantie		
IXIS CIB Participations n°1		
Aivelys asset management		
Biat		
Euromezzanine 2		
Mediafinance		
Maine gestion		
Natixis développement maintenance logiciel		

Note 10. – Renseignements concernant les filiales et participations.

Article L.233 - 15 du Code de commerce.
(En milliers d'unités)

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital (E milliers d'unités)	Capitaux propres autres que le capital (en milliers d'unités)	Quote-part de capital au 31/12/2009	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés (En milliers d'euros)	Montants des cautions et avals fournis (En milliers d'euros)	Chiffre d'affaires du dernier exercice (En milliers d'unités)	Bénéfice ou perte du dernier exercice (En milliers d'unités)	Dividendes encaissés en 2009 (En milliers d'euros)	Observ.
				Brute (En milliers d'euros)	Nette (En milliers d'euros)						
Brute excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication											
- Filiales et participations (détenues à plus de 10 %)											
Caceis1 place valhubert, 75013 paris	602 000€	715 397 €	15,00%	281 568	281 568			204 474 €	41 901 €	35 000	
Coface holding 30 rue Pierre Mendès-France75013 Paris	656 947€	599 128 €	100,00%	1 249 010	1 249 010			91 328 €	91 286 €		
Garbo-invest 30 av Pierre Mendès France75013 Paris	321 697€	8 086 €	100,00%	325 500	325 500			-22 806 €	-15 781 €		
ICMNA International Holding 1209 Orange Street - wilmingtongnew Castle County - Delaware Etats-Unis d'Amérique	2 188 712 \$	-47 619 \$	19,00%	280 547	280 547			84 298 \$	47 795 \$	6 384	
Natixis algerie 62, chemin Drarani Mohamed hydraalger	10 000 002 DZD	143 752 DZD	100,00%	94 312	94 312			3 343 602 DZD	1 343 827 DZD		
Natixis Alternative Investments Luxembourg SA 25 ,rue Goethel-1637 Luxembourg	58 769 €	-15 614 €	100,00%	58 905	58 905			3 557 €	3 266 €		

Natixis assurances 68-76, quai de la Rapée, 75012 Paris	110 677 €	554 057 €	100,00%	1 021 911	1 021 911	80 130		166 090 €	159 436 €	144 029	
Natixis bleichroeder1345 av. Of the Americas New-York, ny 10105-4300	162 398 \$	5 240 \$	100,00%	176 717	167 292	17 353	4 000	73 447 \$	-1 112 \$		
Natixis consumer finance 5, rue Masseran, 75007 Paris	21 740 €	195 943 €	100,00%	217 396	217 396			8 593 €	8 566€	5 435	
Natixis funding 115, rue Montmartre, 75002 Paris	67 555 €	-51 030 €	100,00%	68 884	28 192			35 900 €	37 700 €		
Compagnie Européenne de Garanties et Cautions 128, rue la Boétie, 75008 Paris	160 996 €	169 014 €	100,00%	190 819	190 819			83 215 €	32 047 €		
Natixis immobilisations exploitation 30, rue Pierre Mendes-France, 75013 Paris	117 036 €	16 388 €	100,00%	124 002	124 002			129 379 €	1 385 €	4 988	
NATIXIS Innov 47, quai d'Austerlitz, 75648 Paris Cedex 13	150 060 €	-75 618 €	100,00%	150 060	150 060	2 270 461		-8 186 €	-40 862 €		
Natixis Inter Epargne 68, rue de la Rapée, 75012 Paris	8 891 €	18 575 €	100,00%	57 053	57 053	33 106		79 071 €	8 934 €	9 919	
Natixis Lease 115, rue Montmartre, 75002 Paris	267 242 €	346 005 €	99,81%	399 595	399 595	1 896 368	180 212	74 172 €	31 323 €	4 334	
Natixis Luxembourg SA 51, avenue J.F. Kennedy -1855 Luxembourg	591 151 €	216 888 €	100,00%	750 717	750 717	700 694	304 066	54 236 €	37 833 €		
Natixis marco 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris	1 000 170 €	-11 207 €	100,00%	1 000 170	1 000 170			49 758 €	49 890 €		
Natixis North America Inc 36th floor9w 57th street new York ny 10019	25 \$	2 123 646 \$	100,00%	1 539 985	1 670 963			199 \$	-77 298 \$		(1)
Natixis paiements 30, rue Pierre Mendes-France, 75013 Paris	44 813 €	13 632 €	100,00%	47 172	47 172	29 702		136 199 €	28 648 €	18 332	
Natixis Participations 21, quai d'Austerlitz, 75013 Paris	2 902 €	4 302 710 €	100,00%	4 534 462	4 534 462			229 681 €	229 496 €	229 779	
Natixis Private Banking 51, avenue JF Kennedy-1855 Luxembourg	115 323 €	14 440 €	100,00%	139 658	139 658	93 960		-38 672 €	-37 135 €		
Natixis Private Equity 5-7, rue de Monttessuy, 75007 Paris	585 633 €	218 370 €	100,00%	714 296	714 296	518 841	177 684	28 659 €	14 506 €	118 160	
Natixis Securities 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris	4 014 €	49 504 €	100,00%	48 113	48 113	1 042	483 054	73 810 €	-9 426 €		
Natixis transport finance 30, rue Pierre Mendes-France, 75013 Paris	95 626 €	82 560 €	100,00%	177 127	177 127	3 002 310		29 801 €	16 205 €	19 287	
Natixis Corporate solutions or monde House 12 Lower Leeson street Dublin 2	100 000 €	740 €	100,00%	154 130	154 130	4 265 683	64 877	76 015 €	33 076 €	45 000	
Sas Val A 115, rue Montmartre, 75002 Paris	167 200 €	120 910 €	100,00%	282 160	282 160			2 132 €	1 387 €	7 338	
SNC Tolbiac finance 47, quai d'Austerlitz, 75013 paris	328 125 €	0 €	100,00%	328 125	328 125			-17 557 €	-17 628 €		
Natixis Foncière (Ex Spafica) 115, rue Montmartre, 75002 Paris	685 €	62 859 €	99,98%	63 473	63 473	32 878		16 199 €	12 743 €	1 970	
Banques Populaires Régionales (Somme)	5 815 695 €	9 718 144 €	20,00%	4 433 811	4 433 811	9 628 232	298 142	5 277 332 €	763 591 €	68 765	
Caisse d'Epargne et de Prévoyance (Somme)	7 392 000 €	16 389 000 €	20,00%	5 351 630	5 351 630	467 086		6 555 000 €	971 000 €	138 335	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
- Filiales et Participations non reprises au paragraphe A											
21. Dans les sociétés françaises (ensemble)				467 958	385 195	10 655 735	373 087			45 929	
22. Dans les sociétés étrangères (ensemble)				810 941	774 910	6 741 948	53 257			88 699	

(1) Pour ces lignes de titre, la valeur nette est supérieure à la valeur brute du fait de l'existence d'écart de conversion positif.

Note 11. – Actions propres – actif.

(En euros)	Quantité achetée	Prix d'achat	Prix d'achat moyen	Quantité vendue ou annulée	Prix de sortie	Prix de sortie moyen	Stock final	% Du capital détenu
Au 1er janvier 2009	39 601 886	409 379 111	10,34	26 888 244	306 575 180	11,40	12 713 642	0,44%

Régularisation de cours	33 148 196	77 306 442	2,33	35 099 104	70 799 770	2,02		
Schéma d'attribution gratuit d'actions (saga) - "1"	3 200 000	13 544 954	4,23	167 031	706 541	4,23		
Schéma d'attribution gratuit d'actions (saga) - "2"				8 793 057		0,00		
Attribution aux salariés	167 031	706 541	4,23					
Au 31 décembre 2009	76 117 113	500 937 048	6,58	70 947 436	378 081 491	5,33	5 169 677	0,18%

— Schéma d'attribution gratuit d'actions (saga) – « 1 » : Cette ligne matérialise, en achat, le complément de titres acquis en 2009 pour satisfaire l'intégralité de l'attribution aux salariés de novembre 2009

Elle matérialise, en sortie, le nombre de titres excédentaires acquis dans le cadre de SAGA et repositionnés en portefeuille « attribution aux salariés »

— Schéma d'attribution gratuit d'actions (saga) – « 2 » : Cette ligne matérialise, en sortie, le nombre de titres attribués gratuitement aux salariés en novembre 2009

Note 12. – Immobilisations.

(En millions d'euros)	2009			2008			2007		
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Immobilisations d'exploitation	1 921	-1 349	572	1 543	-1 163	380	1 480	-281	1 199
Immobilisations incorporelles	1 493	-1 101	392	1 133	-952	181	1 113	-101	1 012
Immobilisations corporelles	428	-248	180	410	-211	199	367	-180	187
Immobilisations hors exploitation	3	-1	2	5	-2	3	5	-4	1
Immobilisations incorporelles			0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	3	-1	2	5	-2	3	5	-4	1
Immobilisations incorporelles	1 493	-1 101	392	1 133	-952	181	1 113	-101	1 012
Immobilisations corporelles	431	-249	182	415	-213	202	372	-184	188

	Fin 2008	Acquisitions	Cessions	Autres	Fin 2009
Valeurs brutes					
Immobilisations incorporelles d'exploitation	1 133	55	-1	306	1 493
Fonds de commerce	890			300	1 190
Logiciels	206	24	-1	28	257
Autres immobilisations incorporelles	37	31		-22	46
Immobilisations corporelles d'exploitation	411	33	-18	2	428
Terrains et constructions	219	10	-7		222
Autres immobilisations corporelles	192	23	-11	2	206
Immobilisations corporelles hors exploitation	4	0	-1	0	3
Terrains et constructions	3		-1		2
Autres immobilisations corporelles	1				1
Total	1 548	88	-20	308	1 924

	fin 2008	Dotations	Reprises	Autres	fin 2009
Amortissements et provisions					
Immobilisations incorporelles d'exploitation	-952	-149	0	0	-1 101
Fonds de commerce	-868	-102			-970
Logiciels	-84	-47			-131
Autres immobilisations incorporelles					0
Immobilisations corporelles d'exploitation	-212	-49	14	-1	-248

Terrains et constructions	-96	-15	5		-106
Autres immobilisations corporelles	-116	-34	9	-1	-142
Immobilisations corporelles hors exploitation	-1	0	0	0	-1
Terrains et constructions	-1				-1
Autres immobilisations corporelles					0
Total	-1 165	-198	14	-1	-1 350

Note 13. – Comptes de régularisation et divers – actif.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Instruments conditionnels	3 627	10 329	14 137
Comptes de règlement	234	307	703
Débiteurs divers	15 996	18 205	11 551
Comptes de stocks et assimilés	0	0	1
Autres actifs	19 857	28 841	26 392
Comptes d'encaissement	0	0	0
Comptes d'ajustement	8 527	9 768	4 680
Comptes de gains sur IFT	4 729	5 141	4 707
Comptes de charges à répartir ou comptabilisées d'avance	1 289	228	240
Produits à recevoir	690	897	1 073
Comptes de régularisation divers	7 469	5 374	13 251
Comptes de régularisation	22 704	21 408	23 951

Note 14. – Operations interbancaires et assimilées.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Banques centrales, CCP	208	653	1 405
Dettes sur établissements de crédit	100 574	105 553	137 318
A vue	15 538	18 446	24 281
Dont dettes rattachées	3	23	4
Dont autres sommes dues	86	4	6
A terme (*)	85 036	87 107	113 037
Dont dettes rattachées	663	573	1 328
Operations interbancaires et assimilées	100 782	106 206	138 723
(*) Dont titres donnés en pension livrée :	22 198	27 295	56 042
Dont dettes rattachées	31	225	878

Note 15. – Operations avec la clientèle.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Comptes d'épargne à régime spécial	115	77	87
Autres dettes	46 256	53 080	48 066
A vue	8 290	13 596	10 969
Dont dettes rattachées	5	34	7
Dont autres sommes dues	5	54	5
A terme (*)	37 966	39 484	37 097
Dont dettes rattachées	47	67	77
Dont dépôts de garantie	804	1 033	683
Operations avec la clientèle	46 371	53 157	48 153

(*) Dont titres donnés en pension livrée :	20 030	22 022	19 316
Dont dettes rattachées	5	51	91

Note 16. – Dettes représentées par un titre.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	46 354	42 482	91 256
Dont dettes rattachées	33	206	974
Emprunts obligataires	25 456	32 727	18 262
Dont dettes rattachées	157	308	216
Bons de caisse et bons d'épargne	0	0	1
Dont dettes rattachées	0	0	0
Dettes représentées par un titre	71 810	75 209	109 519

Note 17. – Comptes de régularisation et divers – passif.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Créditeurs divers	10 117	12 624	10 103
Opérations sur titres	40 102	48 833	46 647
Dont titres de transaction	0	0	0
Dont dettes sur titres de transaction	40 087	48 833	46 665
Dont dettes rattachées	15	0	-18
Instruments conditionnels vendus	3 223	10 832	13 369
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	149	701	90
Autres passifs	53 591	72 990	70 209
Comptes indisponibles	27	126	207
Comptes d'ajustement et d'écart	6 557	9 949	6 743
Comptes de pertes sur IFT	3 328	3 275	1 659
Comptes de produits à étaler ou constatés d'avance	753	129	136
Charges à payer	1 228	1 557	1 826
Comptes de régularisation divers	3 450	2 881	5 345
Comptes de régularisation	15 343	17 917	15 916

Note 18. – Provisions (risques et charges).

(En millions d'euros)	Passifs sociaux	Hors Bilan (engagements par signature)	Risques pays	Risques individuels	Provisions pour litiges	Risques sectoriels	Provisions fiscales	Risques IFT	Risques divers	Total
Au 1er janvier 2007	140	15	250	44	5	320	232	59	2	1 067
Flux de fusion	6	105	9	0	14	0	35	2	1	172
Dotations	11	26	33	21	7	217	131	546	20	1 012
Reprises	-9	-19	-15	-8	-7	-28	-72	-60	-1	-219
Ecart de conversion	0	0	-7	0	0	-7	-3	0	0	-17
Autres variations	2	-104	0	0	4	102	0	0	0	4
Mouvements de l'année 2007	10	8	20	13	18	284	91	488	20	952
Solde au 31 décembre 2007	150	23	270	57	23	604	323	547	22	2 019
Au 1er janvier 2008	150	23	270	57	23	604	323	547	22	2 019
Dotations	191	215	13	244	66	115	724	123	1 691	
Reprises	-61	-107	-21	-28	-8	-76	-67	-60	-428	
Flux de fusion / apports partiels d'actifs	-4					-7		-5	-16	
Ecart de conversion				1						1

Autres variations	-3	-6	5	28	-14	-154	2	188	114	160
Mouvements de l'année 2008	123	102	-16	14	222	-88	34	845	172	1 408
Solde au 31 décembre 2008	273	125	254	71	245	516	357	1 392	194	3 427
Au 1er janvier 2009	273	125	254	71	245	516	357	1 392	194	3 427
Dotations	103	5	11	33	1	212	153	487	405	1 410
Reprises	-181	-152	-79	-8		-660	-30	-467	-63	-1 640
Flux de fusion / apports partiels d'actifs	2							8	-10	0
Ecart de conversion		7	-1	-6		-1		6	2	7
Autres variations	-3	49		223	-225	622	4	-332	-334	4
Mouvements de l'année 2009	-79	-91	-69	242	-224	173	127	-298	0	-219
Solde au 31 décembre 2009	194	34	185	313	21	689	484	1 094	194	3 208

Note 19. – Dettes subordonnées.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Dettes subordonnées à durée déterminée	8 185	8 385	8 378
Titres subordonnés	6 910	6 964	6 927
Emprunts subordonnés	1 275	1 421	1 451
Dettes subordonnées à durée indéterminée	7 086	4 897	2 058
Emprunts participatifs	0	0	0
Titres subordonnés	6 541	4 897	2 058
Emprunts subordonnés	545	0	0
Dettes rattachées	279	207	171
Dettes subordonnées	15 550	13 489	10 607

Note 20. – Provisions réglementées.

(En millions d'euros)	Provisions de réévaluation des immobilisations amortissables	Provisions pour investissements	Amortissements dérogatoires	Total
Au 1er janvier 2007	0	15	1	16
Dotations	0	7	0	7
Reprises	0	-2	0	-2
Mouvements de l'année 2007	0	5	0	5
Solde au 31 décembre 2007	0	20	1	21
Au 1er janvier 2008	0	20	1	21
Dotations	0	2	0	2
Reprises	0	-1	0	-1
Mouvements de l'année 2008	0	1	0	1
Solde au 31 décembre 2008	0	21	1	22
Au 1er janvier 2009	0	21	1	22
Dotations	0	-2	0	-2
Reprises	0	2	0	2
Mouvements de l'année 2009	0	0	0	0
Solde au 31 décembre 2009	0	21	1	22

Note 21. – Capital, primes d'émission, réserves et report à nouveau.

(En millions d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve générale	Réserve réglementée des plus value long-terme	Autres réserves	Report à nouveau	Total
Au 1er janvier 2007	1 952	14 897	79	427	0	198	17	17 570
Affectation du résultat 2006			36	-325			1 032	743
Dividendes versés en 2007							-1 049	-1 049
Levées d'option de souscription d'actions	3	15						18
Mouvements de l'année 2007	3	15	36	-325	0	0	-17	-288
Solde au 31 décembre 2007	1 955	14 912	115	102	0	198	0	17 282
Au 1er janvier 2008	1 955	14 912	115	102	0	198	0	17 282
Affectation du résultat 2007				-102		-198		-467
Dividendes versés en 2008								-549
Païement en actions du dividende 2007	68	333						401
Augmentation de capital	2 630	1 068						3 698
Imputation de frais		-66						-66
Mouvements de l'année 2008	2 698	619	0	-102	0	-198	0	3 017
Solde au 31 décembre 2008	4 653	15 531	115	0	0	0	0	20 299
Au 1er janvier 2009	4 653	15 531	115	0	0	0	0	20 299
Affectation du résultat 2008								-5 054
Mouvements de l'année 2009	0	-5 054	0	0	0	0	0	-5 054
Solde au 31 décembre 2009	4 653	10 477	115	0	0	0	0	15 245

Le capital social est composé de 2.908.137.693 actions de 1,60 euros de nominal. Tous les titres confèrent les mêmes droits à leurs détenteurs, hors actions auto-détenues qui n'ont pas de droit de vote.

Note 22. – Operations avec les entreprises liées.

	2009	2008	2007
Actif :			
Créances sur les établissements de crédit	67 275	50 106	15 629
Créances sur la clientèle	10 279	7 117	7 865
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 436	6 211	3 296
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	4 367
Passif :			
Dettes envers les établissements de crédit	62 943	39 441	5 595
Dettes envers la clientèle	3 629	1 352	11 756
Dettes représentées par un titre	3 073	15 815	6 326
Dettes subordonnées	1 804	4 635	790
Hors-bilan :			
Engagements de financement en faveur :			
D'établissements de crédit	3 645	677	256
De la clientèle	58	228	517
Engagements de garantie d'ordre			
D'établissement de crédit	1 537	1 586	886
De la clientèle	607	527	852

Note 23. – Etat des actifs, passifs et engagements afférents a la gestion des.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Opérations interbancaires et assimilées	0	0	83
Opérations avec la clientèle	512	407	354
Autres comptes d'actif	0	0	0

Total actif	512	407	437
Opérations interbancaires et assimilées	55	72	155
Opérations avec la clientèle	743	665	605
Dettes représentées par un titre	0	0	0
Autres comptes de passif	3	2	26
Total passif	801	739	786
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés	0	0	0
Engagements de garantie donnés	0	0	0
Total engagements donnés	0	0	0
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus	0	0	0
Engagements de garantie reçus	8	24	103
Total engagements reçus	8	24	103

Note 24. – Intérêts et produits assimilés.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Sur opérations avec les établissements de crédit	14 301	10 198	8 637
Sur opérations avec la clientèle	2 349	4 866	4 801
Sur opérations de crédit bail	0	0	0
Sur opérations de location simple	0	0	0
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 266	1 296	3 093
Autres intérêts et produits assimilés	3 447	760	1 137
Total	21 363	17 120	17 668

Note 25. – Intérêts et charges assimilées.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Sur opérations avec les établissements de crédit	-19 800	-10 148	-9 520
Sur opérations avec la clientèle	-659	-1 942	-3 356
Sur opérations de crédit bail	0	0	0
Sur opérations de location simple	0	0	0
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	-1 415	-4 366	-4 844
Autres intérêts et charges assimilées	-2 724	-52	-969
Total	-24 598	-16 508	-18 689

Note 26. – Revenus des titres à revenu variable.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Parts entreprises liées	992	1 400	1 063
Placements	23	17	15
Total	1 015	1 417	1 078

Note 27. – Commissions.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Produits de commissions			
Sur opérations avec la clientèle	202	155	174

Sur opérations sur titres	7	14	73
Sur hors bilan :			
Sur instruments financiers à terme	7	34	22
Sur engagements de financement	40	33	31
Sur engagements de garantie	1 228	26	33
Sur autres engagements donnés	99	40	1
Sur opérations de change		1	1
Sur autres prestations de services financiers	118	52	110
Sur moyens de paiement	62	65	66
Produits accessoires	119	127	215
Autres	244	198	72
Total	2 126	745	798
Charges de commissions :			
Sur opérations avec la clientèle	-8	-3	-2
Sur opérations sur titres	-80	-136	-98
Sur hors bilan :			
Sur instruments financiers à terme	-28	-74	-67
Sur engagements de garantie	-1 312	-13	-19
Autres	-24	-45	-5
Sur opérations de change	-5	-6	-4
Sur autres prestations de services financiers	-10	-18	-51
Sur moyens de paiement	-72	-66	-52
Autres			-49
Total	-1 539	-361	-347

Note 28. – Résultat des portefeuilles de négociation.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Résultat sur titres de transaction	1 891	-1 914	2 113
Résultat sur opérations de change	713	813	396
Résultat sur opérations d'instruments financiers à terme	978	-1 567	-235
Total	3 582	-2 668	2 274

Note 29. – Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Plus-values de cession	932	996	339
Moins-values de cession	-748	-2 158	-364
(Dotations) / Reprises nettes de dépréciation	-190	-32	-764
Total	-6	-1 194	-789

Note 30. – Produits nets des autres activités.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Charges sur engagements	0	0	-3
Charges sur produits rétrocédés	-117	-28	-80
Produits accessoires	20	12	7
Quote-part sur opérations bancaires faites en commun	0	1	2
Transferts de charges d'exploitation bancaire	96	5	72

Autres	-59	22	8
Total	-60	12	6

Note 31. – Charges générales d'exploitation.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Frais de personnel			
Salaires et traitements	-771	-644	-669
Charges sociales (1)	-259	-261	-240
Intéressement et participation	-5	-14	-29
Charges fiscales	-94	-69	-71
Refacturations	38	27	26
Dotations R et C (engt de retraite)	78	-129	-1
	-1 013	-1 090	-984
Autres frais administratifs			
Crédit bail	0	-5	-9
Impôts et taxes	-48	-32	-47
Services extérieurs	-972	-1 059	-966
Refacturations	90	161	91
	-930	-935	-931
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles			
Dotations	-199	-947	-60
Total	-2 142	-2 972	-1 975
(1) Dont charges de retraite	-65	-85	-72

Note 32. – Cout du risque.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Coût du risque sur éléments d'Actif			
Sur créances douteuses :			
Dotations aux dépréciations	-979	-547	28
Reprises de dépréciations	-987	-556	-48
Pertes couvertes	343	92	129
Pertes non couvertes	-311	-87	-62
Récupérations sur créances amorties	-34	-3	-4
	10	7	13
Sur titres:	2	0	-14
Dotations aux dépréciations	-1	0	-20
Reprises de dépréciations	3	0	6
Pertes couvertes	0	0	0
Pertes non couvertes	0	0	0
Récupérations sur créances amorties	0	0	0
Résultat net sur éléments d'actif	-977	-547	14
Coût du risque sur éléments de Passif :			
Sur risques pays :			
Dotations aux provisions	68	21	-20
Reprises de provisions	-11	0	-34
Pertes couvertes	79	21	15
Pertes non couvertes	0	0	-1
Récupérations sur créances amorties	0	0	0

Sur risques et charges :	-647	-457	-169
Dotations aux provisions	-526	-521	-220
Reprises de provisions	310	64	51
Pertes couvertes	-431	0	0
Pertes non couvertes	0	0	0
Récupérations sur créances amorties	0	0	0
Résultat net sur éléments de passif	-579	-436	-189
Total	-1 556	-983	-175

Note 33. – Gains ou pertes sur actifs immobilisés.

(En millions d'euros)	2 009	2 008	2 007
Immobilisations financières			
Plus-values			
Participations et autres titres détenus à long terme (2)	6	254	98
Titres d'investissement	11	1	1
Moins-values			
Participations et autres titres détenus à long terme	-101	-30	-41
Titres d'investissement	-162	-49	-16
Dotations aux dépréciations			
Participations et autres titres détenus à long terme (1)	-100	-71	-606
Titres d'investissement	0	0	0
Reprises de dépréciations			
Participations et autres titres détenus à long terme	39	58	95
Titres d'investissement	0	0	0
Dotations Risques et Charges			
Participations et autres titres détenus à long terme	-70	0	0
Reprises Risques et Charges			
Participations et autres titres détenus à long terme	1	-1	0
Total	-376	162	-469
Immobilisations corporelles et incorporelles	3	2	17
Total	-373	164	-452

(1) Année 2007 : dont 536,5 millions d'euros pour CFIG Holding

(2) Année 2008 : dont 210 millions d'euros pour Caceis

Note 34. – Impôt sur les bénéfices.

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Impôt au taux normal	-45	-37	-72
Impôt au taux réduit			-3
Redressements fiscaux et provisions	-4	63	-24
Avoirs fiscaux et crédits d'impôt		2	14
Effet de l'intégration fiscale	10	66	148
Autres éléments	-8	28	50
Carry back	188	53	29
Total	141	175	142

Calcul de l'impôt. — La convention d'intégration fiscale en vigueur au sein du groupe Natixis est fondée sur le principe de la neutralité selon lequel chaque filiale détermine son impôt et contribue à l'impôt du groupe comme si elle n'était pas intégrée. La charge d'impôt exigible de chaque filiale n'est pas modifiée du fait de l'intégration.

L'économie d'impôt ou le surplus d'imposition généré par le régime de l'intégration fiscale est comptabilisé par la société mère Natixis.

En contrepartie des déficits transmis à la tête de groupe, la maison mère comptabilise une provision pour restitution d'IS destinée à compenser le supplément d'impôt groupe du en cas de retour en bénéfice des filiales et dont la contribution à l'impôt sera minorée à hauteur des déficits antérieurs. Les provisions pour restitution d'IS relatives aux filiales consolidées et intégrées fiscalement sont éliminées dans les comptes consolidés.

Note 35. – Evolution des effectifs.

	2009	2008	2007
Techniciens	2 632	2 862	1 848
Cadres	4 534	4 936	5 800
Nombre de salaries	7 166	7 798	7 648

Note 36. – Hors bilan - instruments financiers à terme.

(En millions d'euros)	Notionnels 2009	Notionnels 2008	Notionnels 2007
Marchés organisés	165 784	285 224	637 712
Swaps			
Opérations fermes	0	0	268 169
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	164 584	270 920	11 836
Opérations conditionnelles	1 200	14 304	357 707
Marchés de gré à gré	4 487 234	5 592 994	5 212 560
Swaps			
Opérations fermes	1 979 001	3 337 633	3 967 331
Opérations conditionnelles	0	0	503 247
Hors swaps			
Opérations fermes	1 259 167	951 551	0
Opérations conditionnelles	1 249 066	1 303 810	741 982
Instruments de taux d'intérêt	4 653 018	5 878 218	5 850 272
Marchés organisés	344	19	0
Swaps			
Opérations fermes	0	0	0
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	344	19	0
Opérations conditionnelles	0	0	0
Marchés de gré à gré	154 101	177 185	167 384
Swaps			
Opérations fermes	0	16 525	455
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	7 078	24	0
Opérations conditionnelles	147 023	160 636	166 929
Instruments de cours de change	154 445	177 204	167 384
Marchés organisés	1 075 676	684 882	802 754
Swaps			
Opérations fermes	0	0	6 394
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			

Opérations fermes	31 624	13 167	1 096
Opérations conditionnelles	1 044 052	671 715	795 264
Marchés de gré à gré	855 173	72 202	83 599
Swaps			
Opérations fermes	39 025	8 379	6 865
Opérations conditionnelles	0	0	0
Hors swaps			
Opérations fermes	2 992	3 023	122
Opérations conditionnelles	813 156	60 800	76 612
Autres instruments	1 930 849	757 084	886 353
Dont opérations de couverture			
Sur instruments de taux d'intérêts	43 496		
Sur instruments de cours de change	22		
Sur autres instruments	25 096		

Juste valeur des instruments financiers a terme (périmètre hors succursales) :

(En millions d'euros)	2009	2008
Instruments de taux d'intérêt		
Juste valeur positive	58 701	82 919
Juste valeur négative	59 156	85 417
Instruments de cours de change		
Juste valeur positive	7 910	20 426
Juste valeur négative	7 055	21 058
Autres instruments		
Juste valeur positive	11 981	42 893
Juste valeur négative	10 484	39 161

Note 37. – Hors bilan - Engagements et opérations en devises.

(En millions d'euros).

	2009	2008	2007
Engagements données :			
Engagements de financement	56 797	44 647	45 433
Etablissements de crédit	18 218	8 652	3 002
Clientèle	38 579	35 995	42 431
Engagements de garantie	26 231	26 720	31 556
Etablissements de crédit	6 613	3 704	3 638
Clientèle	19 618	23 016	27 918
Engagements sur Titres	3 860	3 486	2 816
Autres engagements	31 208	17 307	15 226
Total des engagements donnes	118 096	92 160	95 031
Engagement reçus :			
Engagements de financement	15 002	13 623	3 957
Etablissements de crédit	13 622	13 176	3 892
Clientèle	1 380	447	65
Engagements de garantie	19 270	39 791	38 680
Etablissements de crédit	12 880	35 202	34 066
Clientèle	6 390	4 589	4 614

Engagements sur Titres	3 944	2 031	3 360
Autres engagements	8 178	9 918	11 161
Total des engagements reçus	46 394	65 363	57 158

— Operations en devises :

(En millions d'euros)	2009	2008	2007
Change comptant			
Monnaies achetées non reçues	22 034	22 497	21 320
Monnaies vendues non livrées	24 531	22 521	20 674
Prêts / emprunts en devises			
Devises prêtées non livrées	752	436	479
Devises empruntées non reçues	4 641	3 634	1 881
Change à terme			
Euro à recevoir / devises à livrer	285 353	388 057	147 091
Devises à recevoir / euro à livrer	285 591	381 336	158 470
Devises à recevoir / devises à livrer	168 140	196 626	160 855
Devises à livrer / devises à recevoir	168 108	197 006	160 064
Report / déport à recevoir	3	3 758	3 335
Report / déport à payer	0	3 592	3 194

Note 38. – Honoraires des commissaires aux comptes.

	2009	2008	2007
Audit :			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	5,7	5,1	2,7
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0,4	0,8	0,6
Total	6,1	5,9	3,3

Note 39. – Implantations et activités dans les Etats ou territoires non coopératifs au sens de l'article 238-0A du Code général des impôts.

L'article L,511-45 du code monétaire et financier et l'arrêté du Ministre de l'économie du 6 octobre 2009 imposent aux établissements de crédit de publier en annexe à leurs comptes annuels des informations sur leurs implantations et leurs activités dans les Etats et territoires qui n'ont pas conclu avec la France de convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale permettant l'accès aux renseignements bancaires,

Ces obligations s'inscrivent dans le contexte mondial de lutte contre les territoires non fiscalement coopératifs, issu des différents travaux et sommets de l'OCDE, mais participent également à la prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme,

Le suivi des filiales et succursales de Natixis qui seraient implantées dans des pays non coopératifs relève du processus de suivi des risques de Natixis et s'inscrit dans l'organisation de la filière Risques, à savoir :

– une direction / organisation des risques locale qui a un lien fonctionnel avec la Direction des risques centrale

– des reporting ad hoc respectant les éventuelles contraintes locales mais assurant le respect global des risques,

Au 31 décembre 2009 et en application de l'article précité, Natixis indique que sa filiale Coface détient 100 % de la société "Coface Servicios Costa Rica SA" qui exerce une activité de vente de services au Costa Rica et a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 400.000 dollars.

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices (Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales) :

Nature des indications	2005	2006	2007	2008	2009
Situation financière en fin d'exercice :					
Capital social	783 927 680,00	1 951 782 928,00	1 955 268 310,40	4 653 020 308,80	4 653 020 308,80
Nombre d'actions émises	48 995 480	1 219 864 330	1 222 042 694	2 908 137 693	2 908 137 693
Nombre d'obligations remboursables en actions	0	0	0	0	0
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0

Résultat global des opérations effectives :					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 725 811 668,81	24 125 749 761,01	36 243 060 348,21	50 787 613 550,53	23 966 064 000,89
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	457 665 461,91	677 795 500,73	852 134 041,69	-2 548 305 710,82	-1 664 174 176,79
Impôt sur les bénéfices	-99 996 625,19	-55 322 327,37	141 132 997,05	175 491 065,29	141 058 269,33
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	459 177 494,14	744 399 468,97	-467 183 610,92	-5 053 779 558,57	-2 046 308 381,66
Montant des dividendes distribués	244 977 400,00	1 049 083 323,80	549 919 212,30	0,00	0,00
Résultat des opérations réduit à une seule action :					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	7,30	0,51	0,81	-0,82	-0,52
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	9,37	0,61	-0,38	-1,74	-0,70
Dividende versé à chaque action	5,00	0,86	0,45	0,00	0,00
Personnel :					
Nombre de salariés	4 748	5 072	7 648	7 798	7 166
Montant de la masse salariale	331 173 385,69	415 344 933,38	668 942 830,46	644 059 193,67	770 842 886,68
Montant des sommes versées au titre des avantages					
Sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.)	193 645 949,43	233 880 070,04	269 404 568,47	273 921 026,89	264 166 185,19

IV. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

(Exercice clos le 31 décembre 2009).

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Natixis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations. — Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un environnement marqué par la crise financière et économique qui perdure depuis 2008. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Mise en place d'un dispositif de garantie d'une partie des actifs de la GAPC : Comme indiqué au paragraphe 9 de la note 1 de l'annexe, un dispositif de protection par BPCE d'une partie des actifs placés en Gestion Active des Portefeuilles Cantonnés (GAPC) a été mis en place au cours de l'exercice 2009. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce dispositif et les traitements comptables qui lui sont appliqués.

— Estimations effectuées dans le cadre de l'activité bancaire :

– Valorisation des instruments financiers : La société utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines dépréciations (paragraphe 5 de la note 1 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la détermination du caractère inactif d'un marché, à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

– Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie : La société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (paragraphe 1 de la note 1 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations individuelles et collectives.

— Autres estimations :

– Titres de participation : Natixis procède à des travaux d'actualisation de l'évaluation des titres de ses filiales (paragraphe 2 de la note 1 de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces travaux ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

– Engagements sociaux : La société constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (paragraphe 6 de la note 1 de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par la société auprès des sociétés la contrôlant ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 29 avril 2010.

Les commissaires aux comptes :

Deloitte et Associés :	Salustro Reydel Membre de KPMG International :	Mazars :
Damien Laurent ;	Fabrice Odent ;	Charles de Boisriou, Michel Barbet-Massin.

B. — Comptes consolidés et annexes

(cf. avis du bulletin des annonces obligatoires du 26 avril 2010 référencé sous le n° 10001343-bulletin n° 50)

I. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

(Exercice clos le 31 décembre 2009).

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société Natixis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations. — Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un environnement marqué par la crise financière et économique qui perdure depuis 2008. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Mise en place d'un dispositif de garantie des actifs de la GAPC : Comme indiqué notamment dans la note 5.7 de l'annexe, un dispositif de protection par BPCE d'une partie des actifs placés en Gestion Active des Portefeuilles Cantonnés (GAPC) a été mis en place au cours de l'exercice 2009. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce dispositif et les traitements comptables qui lui sont appliqués.

— Estimations effectuées dans le cadre de l'activité bancaire :

– Valorisation des instruments financiers : Comme indiqué notamment dans les notes 6.6.8 et 6.18 de l'annexe, le Groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines dépréciations. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la détermination du caractère inactif d'un marché, à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

– Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie : Le Groupe comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes 5.1, 5.3, 6.4 et 7.7 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et collectives.

– Dépréciation d'actifs disponibles à la vente : Le Groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse de la valeur de ces actifs (notes 5.1, 6.3, 7.4 et 7.7 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des lignes les plus significatives, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

— Autres estimations :

– Evaluation des actifs incorporels : Le Groupe procède à des travaux d'actualisation de l'évaluation des actifs incorporels et des écarts d'acquisition figurant à son bilan consolidé (notes 2.5, 5.8 et 6.11 de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces travaux ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

– Activation des impôts différés : Le Groupe a comptabilisé des impôts différés actif notamment au titre des déficits fiscaux reportables (notes 5.21 et 6.7 de l'annexe). Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts.

– Engagements sociaux : Le Groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (notes 5.14 et 11.2 de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 29 avril 2010.

Les commissaires aux comptes :

Deloitte et Associés :

Damien Laurent ;

Salustro Reydel Membre de KPMG International :

Fabrice Odent ;

Mazars :

Charles de Boisriou,

Michel Barbet-Massin.

1002012